



SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE MÉDECINE ET D'HYGIÈNE DU TRAVAIL DE MONTPELLIER

Montpellier,
le 20 janvier 2014.

Cher(e) Sociétaire,

Le Conseil d'Administration a fixé pour l'année 2014 le montant de la cotisation annuelle de notre Société Régionale à **32 €**.

Dans le cas où vous désireriez recevoir à un tarif avantageux la revue « Archives des maladies professionnelles et de médecine du travail », le prix de l'abonnement et de la cotisation 2014 à la société est de **285 €** (le tarif préférentiel d'abonnement à cette revue consenti aux membres des Sociétés de Médecine du Travail, par Elsevier Masson, est de **268€** pour l'année 2014).

Nous insistons pour que les abonnés à cette revue passent par notre intermédiaire, car c'est la condition exigée pour que les articles ou communications des membres de notre Société paraissent dans les pages de ce journal.

Les règlements sont à effectuer par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la « Société Régionale de Médecine et d'Hygiène du Travail de Montpellier » et à renvoyer à l'adresse ci-dessous en incluant le bulletin de renouvellement d'adhésion.

Je vous rappelle que les réunions de notre Société sont réservées aux seuls membres à jour de leurs cotisations.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue et Sociétaire, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Docteur Daniel VIVER
Trésorier

RENOUVELLEMENT ADHESION 2014

*Bulletin à nous retourner impérativement **complété et accompagné du règlement** à l'ordre de :*
SOCIETE REGIONALE DE MEDECINE ET D'HYGIENE DU TRAVAIL DE MONTPELLIER.

Sociétaire (*)

COORDONNEES PROFESSIONNELLES	
Votre Service de Santé au Travail (*)	Nom : Adresse
Tél. professionnel (*)	
Fax professionnel (*)	
E-mail professionnel (*)	

COORDONNEES PERSONNELLES	
Adresse personnelle	
Téléphone portable	
E mail personnel	

Montant à régler	
Cotisation 2014	€

Le

Signature :